

## **DEFINITIONS**

### **Surface de plancher**

*Somme des surfaces closes et couvertes, sous hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du niveau intérieur des façades du bâtiment excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation.*

### **Emprise au sol**

*Projection verticale du volume de la construction tous débords et surplombs inclus (par exemple un balcon).*